

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 20 Septembre

## LA FUTURE SESSION

Les vacances parlementaires, bien qu'étant encore assez éloignées de leur terme, sont entrées dans la période où l'on commence à s'entretenir de la rentrée des Chambres ; d'après les informations les plus dignes de foi, elle serait fixée au 20 octobre.

Comme les années précédentes, la besogne ne manquera pas au Parlement dès le premier jour. Il est même à craindre que l'on arrive à la fin de l'année sans que le budget de 1893 ait été voté en temps et lieu, c'est-à-dire avant le 31 décembre.

Peu à peu l'on s'habitue à cette situation qui se reproduit presque annuellement ; ce serait cependant grand temps d'y mettre fin, non pas que les douzièmes provisoires nous apparaissent encore sous l'aspect terrifiant qu'on leur prêtait autrefois — tout s'use en ce monde — mais il y a dans le vote par trop tardif du budget une incorrection d'autant moins excusable qu'avec un peu de bon vouloir et de résolution, il serait plus facile de rentrer dans la régularité. S'y décidera-t-on cette année ? Nous le souhaitons ; mais notre espoir reste mêlé de quelque scepticisme. Nous ajouterons que, cette fois, la difficulté d'arriver à voter le budget avant le 31 décembre est réelle, puisque la discussion de la loi des finances n'a même pas été commencée avant l'ouverture des vacances ; d'autre part, il faut tenir compte des réserves expresses formulées l'an dernier par le Sénat tout entier sur la date vraiment trop reculée à laquelle le budget lui est transmis. Il serait à craindre qu'en se répétant encore, ce retard excessif n'arrivât au Luxembourg à aigrir les esprits et à provoquer sinon un conflit, du moins un dissentiment dont le caractère pourrait devenir sérieux.

Mieux vaudrait donc, cette année, prendre d'ores et déjà son parti des douzièmes

provisoires, en laissant au Sénat le temps de discuter le budget en janvier prochain. Qu'on le veuille ou non, il faudra y venir ; il est donc préférable de le vouloir et d'en prendre de bonne grâce son parti.

Cette manière de procéder serait d'autant plus raisonnable que le gouvernement, se basant sur l'époque tardive du vote du budget de 1893, pourrait demander aux Chambres de voter pour 1894 un budget à peu près conforme au premier et ne motivera plus dès lors de bien longues discussions.

Il ne faut pas oublier que le budget de 1894 devra être voté en 1893 avant la séparation des Chambres, autrement dit, avant le mois d'août ; le renouvellement intégral de la Chambre des députés devant avoir lieu en octobre, c'est aux représentants dont le mandat expire alors qu'incombe le devoir, d'après la tradition parlementaire, d'adopter le budget de l'année suivante.

Pour le dire en passant, ce serait à la nouvelle Chambre qu'il appartiendrait de rentrer dans la régularité budgétaire, puisqu'en commençant bien à cet égard, il lui serait facile de continuer et de finir de même.

Ce n'est pas là, toutefois, la seule raison qui doive engager les Chambres, aussi bien que le gouvernement, à suivre la marche que nous venons d'indiquer.

Si dans la session future on s'attarde, non pas seulement à de trop longues discussions budgétaires, mais encore à de trop nombreuses interpellations, il est à craindre qu'il ne soit impossible pour la Chambre actuelle de terminer l'examen de plusieurs lois qui sont attendues par les intéressés avec une réelle impatience et dont l'adoption se trouverait rejetée aux calendes grecques, s'il fallait de nouveau, après la réunion de la nouvelle Chambre, recommencer pour tous ses projets de loi l'éternelle tapisserie du Pénélope à laquelle nous avons déjà trop souvent assisté, sans plaisir.

Nous souhaiterions donc vivement que la

Chambre des députés, dès la rentrée, limitât son ordre du jour aux projets les plus urgents et les plus dignes d'intérêt. Elle marquerait ainsi sa ferme résolution de les mener à bien avant la fin de la législature.

Il y aurait un autre et plus sûr moyen de ne pas laisser tomber à l'eau tous ces projets et de les empêcher de devenir caducs, suivant l'expression consacrée, ce serait de voter enfin le renouvellement partiel de la Chambre des députés.

Cette loi, en donnant dans l'avenir à la Chambre un caractère permanent, maintiendrait aux propositions précédemment élaborées et discutées, toute leur valeur ; elle assurerait à notre politique intérieure aussi bien qu'extérieure, plus de fixité et plus de stabilité.

De toutes ces réformes qui nous semblent désirables, celle-ci est la première parce qu'elle est l'un des instruments nécessaires et indispensables pour en accomplir beaucoup d'autres.

Nous demandons donc instamment, et rien n'est plus facile, puisque sur ce point l'accord semblait établi, que la proposition du renouvellement partiel soit le plus tôt possible discutée et votée. En agissant ainsi, non pas à son profit, puisqu'elle ne bénéficierait point de cette mesure, mais dans l'intérêt supérieur de la France et de la République, la Chambre de 1889 aura particulièrement bien mérité de tous ceux qui veulent mettre notre patrie à l'abri de secousses et de révolutions nouvelles.

J. QUERCYTAÏN.

## M. Carnot aux manœuvres

### Discours de M. Carnot

AU BANQUET DE POITIERS

Monsieur le maire,

C'est avec une bien vive satisfaction que je viens de vous entendre.

On ne saurait rendre à la République un hommage plus éclairé, apprécier avec plus de jus-

— Sa Majesté Catholique, le roi d'Espagne, Philippe III, et le duc de Savoie, Charles-Emmanuel.

— Puissants, en effet.

— Charles de Valois, comte d'Auvergne, est également dans le complot, et l'on espère entraîner le connétable de Montmorency, et jusqu'aux princes du sang, Soissons et Montpensier. Quant à d'Épernon, sa vieille haine contre le roi le met naturellement de la partie.

— Ceci ne m'étonne nullement.

— Un pacte de défense mutuelle est signé entre Biron, gouverneur de la Bourgogne, et Charles de Valois, gouverneur de l'Auvergne.

— Et les autres provinces et grandes villes ?

— Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, mécontents du poids et des atteintes portées à leurs vieilles libertés municipales, se soulèveront au premier appel.

— Vous croyez ?... Mais il y a dans des provinces des chefs calvinistes qui comprendront que l'Espagne, dont la politique est toujours celle du Démon du Midi, opprimerait leur religion que Henri a rendue libre.

— On les a tentés, d'Aubigny notamment. Ils ont fermé l'oreille jusqu'à présent.

— Cela ne me surprend pas. M. d'Aubigny, quoique boudant le roi depuis son abjuration, est un gentilhomme loyal, qui aime toujours son souverain et son compagnon d'armes.

— On se passera d'eux, s'ils ne se décident.

— Enfin, quel est le but de la conspiration ?

tesse les bienfaits dont la France lui est redevable, suivre avec plus de clairvoyance la marche rapide ou lente des adhésions qu'elle a recueillies, mieux montrer enfin combien aujourd'hui elle a poussé de profondes racines dans notre sol (Applaudissements).

J'applaudis à cette page d'histoire, dont tous les passages viennent d'être soulignés par une si unanime approbation, et je suis heureux de constater, par l'accueil fait à vos paroles, que vous avez fidèlement traduit les sentiments de vos concitoyens (Nouveaux applaudissements).

En pouvais-je douter, d'ailleurs, après avoir vu avec quel empressement les populations poitevines, « calmes, réfléchies et attentives », comme vous l'avez si bien dit, « aux leçons de l'histoire », sont venues aujourd'hui manifester leur attachement à la République et saluer le drapeau dont les élus de la nation m'ont temporairement confié la garde.

Au nom du gouvernement, je les en remercie et je vous remercie vous-même, Monsieur le maire, de vous être fait ce soir leur éloquent interprète.

Ces témoignages sympathiques sont pour les pouvoirs publics tout à la fois la plus précieuse récompense des efforts qu'ils ont consacrés au relèvement de la Patrie, ainsi qu'au progrès de ses institutions et un efficace encouragement pour la continuation de leur œuvre (Chaleureux applaudissements).

Si l'honneur m'est échu de présider à ces efforts et de concourir à ce relèvement, c'est au pays lui-même qu'il faut faire remonter nos hommages ; — c'est à son impulsion souveraine que nous obéissons tous ; c'est lui qui nous ordonne, par les manifestations répétées du Suffrage universel, de grouper toutes les forces en un faisceau sans leur permettre de s'annihiler dans des luttes stériles (Applaudissements) ; c'est lui qui veut voir partout réalisée cette unité morale dont notre chère armée nous donne un si admirable exemple (Nouveaux applaudissements) ; c'est le pays enfin qui impose la paix politique, grâce à laquelle tous les efforts, toutes les volontés pourront se tourner vers les progrès efficaces, vers les réformes qu'attend de la République ceux qui travaillent ou ceux qui souffrent (Longs et chaleureux applaudissements).

Elles ne s'improvisent pas, ces réformes, elles s'imposent encore moins par la violence (Applaudissements). Elles ne peuvent sortir que d'une étude attentive et soutenue, que du concours des intelligences et des cœurs, que de l'universel consentement (Nouveaux applaudissements) ; et c'est seulement dans la paix des esprits qu'on peut utilement aborder les problèmes complexes

— Il s'agit de transformer la France en monarchie élective comme l'empire d'Allemagne, chaque grand seigneur devenant prince héréditaire dans son gouvernement.

— Mais c'est faire revivre la féodalité, c'est détruire l'œuvre de Louis XI. Le peuple n'y consentira point ; il ne voudra point de tous ces tyrannaux.

— Déjà la Guyenne, l'Auvergne, le Poitou, le Limousin fermentent. La Bourgogne est aux mains de Biron et attend le prochain signal.

— Quel sera le nouveau roi de France ?

— On fera passer la couronne sur la tête du fils nouveau-né de la marquise de Verneuil, que le roi a légitimé.

— Hélas ! il a eu cette faiblesse-là.

— Biron sera souverain de la Bourgogne, et si vous consentez à entrer dans l'affaire, je me fais fort, monsieur de Fontaine, d'obtenir pour vous...

— Marcel se leva et répondit dignement.

— Je ne demanderai jamais rien à la trahison. Mon cœur, mon intelligence, mon épée sont au roi Henri IV...

— Qui vous oublie !

— Je n'étais rien : il m'a suffisamment donné. Je partage, du reste, ardemment toutes ses idées de présent et d'avenir, et ne fut-ce que pour cela ne m'eût-il jamais accordé la moindre faveur, je le servais avec zèle et d'une manière irréprochable.

— J'espérais mieux de votre esprit.

— L'esprit qui m'anime s'appelle sentiment. Je regrette, pour M. de Biron comme pour vous, que vous ne sentiez pas comme moi.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 75

## UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

### DEUXIÈME PARTIE

#### Les grands conspirateurs

#### II

LA PETITE HISTOIRE DU CAPITAINE GARGANTUA

— Que voulez-vous dire ?

— Que je pourrai vous donner des nouvelles de certaine demoiselle qui fut enlevée à Paris en 1593.

Marcel bondit sur son siège, et saisissant vivement la main du gentilhomme, s'écria avec un tremblement dans la voix.

— D'Alice !... Oh ! parlez, monsieur de Laffin... Où es-elle.

— Votre parole d'honneur, monsieur, que vous ne révélez jamais rien de ce que je me sens disposé à vous apprendre, dans l'intérêt même de votre fortune qui pourra devenir plus brillante, et cela plus rapidement qu'au service du roi.

— Dites où est Alice ? répéta le jeune homme qui ne songeait plus qu'à la charmante orpheline, pour laquelle son amour n'avait fait que croître depuis qu'on l'avait séparée de lui. Où l'a-t-on

conduite ?

— Ainsi, vous me promettez le secret ?

— Sur l'honneur, je vous le promets ; mais de grâce, qu'a-t-on fait de cette malheureuse fille, ma fiancée ?

— Ecoutez d'abord ce que j'ai à vous faire connaître et à vous proposer.

— Parlez, monsieur de Laffin.

— M. le maréchal de Biron et Turenne, duc de Bouillon, sont les plus grands personnages du royaume.

— Assurément, grâce au roi, qui comblait d'honneurs surtout le premier.

— Le maréchal ne se dit pourtant pas satisfait.

— Comment ! on l'a fait maréchal, duc et pair, et gouverneur de Bourgogne, une des plus belles provinces ! Que peut-il demander encore ?

— Il prétend que le Béarnais lui doit sa couronne et que le roi est ingrat envers lui.

— Que lui faut-il donc ?

— Une souveraineté.

— Ah ! une couronne ?

— Une souveraineté qui lui permette de mieux traiter et récompenser ses amis que ne le fait le Béarnais.

— Continuez, monsieur de Laffin, dit Marcel qui commençait à prendre un vif intérêt aux confidences du gentilhomme.

Celui-ci crût que l'officier mordait à l'appât et reprit :

— Sachez donc que nous avons de puissants auxiliaires.

— Lesquels ?

du travail, de l'épargne ou de l'assistance et faire la part de la liberté comme celle de la solidarité (Applaudissements prolongés).

A nos institutions démocratiques et libérales doit revenir l'honneur de mener à bien ces difficiles travaux dans l'intérêt des phalanges laborieuses qui sont une des forces vives de la nation. A nous il appartient de couronner ainsi l'œuvre de nos pères en ouvrant à notre pays une ère nouvelle de paix et de concorde. Cette œuvre, monsieur le maire, vous souhaitez, en terminant votre discours, qu'il fût donné à celui qui vous répond de la « continuer pendant de longues années encore » (Cris : Oui ! oui ! — Salves d'applaudissements).

Je suis profondément touché d'un vœu si cordialement exprimé. Mais laissez-moi écarter ce qu'il contient de personnel pour retenir seulement la pensée patriotique dont il s'inspire (Nouvelles salves d'applaudissements).

La concorde et la liberté au dedans, la paix et l'estime du monde, tels sont les biens que le pays entier veut avec vous (Applaudissements). La République saura les lui conserver ; et notre chère France trouvera toujours des dévouements prêts à obéir à ses volontés souveraines, quand elle devra confier de nouveau la garde de son drapeau et de ses institutions (Salves d'applaudissements).

Les personnalités s'effacent devant l'intérêt supérieur de la Patrie et de la République (Longs et enthousiastes applaudissements). Votre vieille cité, monsieur le maire, et les populations poitevines savent aujourd'hui « les confondre dans une commune affection. »

Je les en remercie encore et je lève mon verre en leur honneur.

Ce discours a provoqué de la part de tous les assistants des salves d'applaudissements qui se sont prolongés pendant plusieurs minutes et des cris de : « Vive Carnot ! » répétés avec un enthousiasme dont il faut avoir été le témoin pour s'en rendre compte.

**Lettre du Président de la République**

Montmorillon, 16 septembre.

A l'issue de la revue, le président de la République a adressé la lettre suivante au ministre de la guerre :

Montmorillon, le 16 septembre 1892.

Mon cher ministre,

La belle revue d'aujourd'hui est une nouvelle preuve du haut degré de préparation auquel est parvenue notre armée.

Malgré les fatigues des journées précédentes, les troupes de toutes armes se sont présentées avec une attitude superbe.

La parfaite correction de leurs mouvements a mis en relief leurs solides qualités militaires, aussi bien dans les divisions de réserve des 5<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps d'armée que dans les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps.

Je vous prie de leur transmettre mes plus vives félicitations et d'exprimer au général de Cools, qui vient de diriger leurs manœuvres, toute la satisfaction du gouvernement de la République.

Veillez recevoir, mon cher ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Signé : CARNOT.

\* \* \*

— Ainsi ?...

— Insister, monsieur de Laffin, serait une injure pour moi.

— J'ai votre parole d'honneur.

— Je ne révélerai jamais un mot de ce que vous venez de m'apprendre. Mais je me réserve, n'ayant pas engagé ma parole ju-que-là...

— Vous vous réservez ?

— D'agir par moi-même si l'occasion s'en offre, pour contrecarrer ces projets... En revanche, monsieur de Laffin, je vous prie de tenir votre promesse. Quels renseignements pouvez-vous donner sur Alice.

— De Paris, elle a été conduite au couvent de Sainte-Agathe, chez les Dames Humiliées de Saint-Benoît.

— Ce couvent, où est-il ? demanda vivement Marcel.

— A Navarre ?

— Elle s'y trouve encore.

— Tout me le fait présumer.

— Quels étaient les ravisseurs ? Dans quel but l'a-t-on amenée en Savoie ?

— Je ne puis en dire davantage. Je vous prie, au surplus, de ne faire entendre à personne de qui vous tenez cet avis. Me le promettez-vous.

— Je vous le promets. Sur ce, adieu et merci, monsieur de Laffin ! Et plaise à Dieu qu'un jour, au lieu d'être sollicité par vous à trahir le roi, je sois en mesure de vous gagner à son parti.

— Il a du bon, le Béarnais, je le confesse. Mais pourquoi est-il si chiche avec ceux qui voudraient le servir ?

— Vous consentirez-vous ?

**Lettre de M. de Freycinet**

Montmorillon, 16 septembre.

M. de Freycinet a transmis en ces termes, au général de Cools, la lettre de M. Carnot :

Mon cher général,

Je suis heureux de vous transmettre la lettre que M. le président de la République vient de m'adresser à la suite de la revue de ce jour.

Je vous prie de la porter à la connaissance des troupes par la voie de l'ordre, en y joignant l'expression de mes félicitations personnelles.

Agréez, mon cher général, la nouvelle assurance des sentiments dévoués.

Signé : DE FREYCINET.

\* \* \*

**Toast du président de la République**

Voici le texte du toast porté par M. le président de la République au déjeuner qu'il a offert aux officiers étrangers et aux officiers généraux ayant pris part à la revue.

Messieurs,

Je bois à notre chère armée, toujours digne d'elle-même et digne de la confiance que le pays met en elle. Les manœuvres que vient de couronner une revue superbe, témoignent que 1892 a été une année bien remplie. Les efforts soutenus, le dévouement de tous, ont porté leurs fruits. Nos braves troupes ont prouvé, une fois de plus, que ni les difficultés du terrain, ni l'inclémence du temps ne pouvaient avoir raison de leur vigueur et de leur vaillance ; et les obstacles ont mis encore en relief l'énergie et la science des chefs, en même temps que leur sollicitude éclairée pour les hommes. Merci à tous, au nom de la France !

A cette belle réunion de jeunes troupes et de leurs aînés, nous devons, Messieurs, d'autres joies patriotiques. L'école de l'armée élève les mœurs de la nation. Quittant les rangs, le soldat porte dans ses foyers les nobles sentiments dont il s'est pénétré au contact du drapeau. Ces sentiments qu'il enseigne à ses jeunes frères, au village, ne s'effacent jamais de son âme. Rappelez-le pour accomplir de nouveaux devoirs, il rapportera dans le rang, avec plus de force et plus de maturité, les vertus du soldat, le respect de la discipline, la religion du drapeau. L'armée a grandi le citoyen.

Honneur à l'armée nationale ! honneur aux chefs qui savent en faire l'école du patriote !

**Toast du ministre de la Guerre**

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a répondu en ces termes au toast porté à l'armée par M. le président de la République :

Messieurs,

Les manœuvres que vous venez d'exécuter offrent un intérêt exceptionnel.

Non seulement elles ont mis en relief, une fois de plus, les solides qualités de notre armée active, mais elles ont été le théâtre d'une expérience importante.

Depuis trois ans, vous le savez, nous nous sommes appliqués à développer nos formations du temps de guerre, ces formations impropre-

— Hé ! je ne dis pas.

Marcel frappa sur l'épaule du capitaine Gargantua.

— Brésent ! fit le roi, qui avait été tout entier à sa conversation avec Renazé et les brocs de vin qui l'avaient arrosés.

— Allons rejoindre le roi.

— Oh ! quitter ce bon auperche, où le vin est si abbéissant, et la gompagnie si avennante !

Gargantua disait cela d'une voix attendrie, et son œil, devenu humide à la suite de fréquentes lampées, se promenait des brocs à Renazé, et de Renazé aux brocs. Il y en avait déjà trois de vides parmi ces derniers, et le quatrième ne valait guère mieux.

Il faut dire la vérité : Fin-Robin, l'ancien mousquetaire de la Ligne, avait aidé à la besogne, toutefois au moyen d'un gobelet seulement. Gargantua, lui, s'était servi d'un broc, qu'il appelait son « bedit vidregomme. »

— *Wieder Komm !* disait-il en allemand, et il clignait de l'œil à son compagnon Renazé, qui avait été charmant envers lui et avait écouté complaisamment toutes les aventures pantagruéliques et bacchiques que le roi lui avait contées.

Néanmoins, Gargantua se leva, non sans geindre puissamment et après avoir, au préalable, vidé sa pinte d'un trait.

Il suivit pesamment son bedit Marcel vers la loge de maître Jonas.

Une demi-heure après, le roi rentra au Louvre. Il accompagna la marquise de Verneuil jusqu'à son appartement, puis gagna son cabinet

ment appelées de seconde ligne, mais destinées, en réalité, à s'engager dès la première heure.

Elles égalent aujourd'hui en nombre celles du temps de paix : quelle devait être la meilleure manière de les utiliser ? Fallait-il, comme nous le pensions, les grouper en brigades et divisions, entièrement assimilables aux brigades et divisions de l'armée active ? Comment ces groupes se comporteraient-ils sur le terrain ? Auraient-ils pour se mouvoir la souplesse et la cohésion des unités permanentes ?

Telles sont les questions que vous aviez à résoudre.

Vous avez répondu par des faits. Vous avez montré que ces créations passagères, d'apparences si fragiles, après quelques jours de marche et d'entraînement, se cimentent et prennent la consistance des vieilles troupes.

Vous avez prouvé qu'au moment de la mobilisation, c'est une seconde armée qui se lève à côté de la première et double ainsi nos moyens de défense. En même temps, par l'affectation donnée aux divisions de réserve, vous avez permis d'apprécier le rôle que les corps d'armée à trois divisions peuvent jouer dans notre organisation de campagne. (Marques d'assentiment).

Pour faire cette démonstration, aucun effort, aucune bonne volonté, n'ont manqué de la part des officiers de l'armée active, de réserve et de l'armée territoriale ; états-majors et services de toute nature, permanents ou improvisés, ont rivalisé d'application et d'ardeur. Le soldat du rang, comme le réserviste, accouru de son champ ou de son atelier, ont supporté la fatigue côte à côte, avec le même esprit de discipline et la même bonne humeur. Les résultats sont d'autant plus marquants qu'ils ont été obtenus dans des conditions plus difficiles : les menaces d'épidémie, une température exceptionnelle, le manque d'eau semblaient créer au début des obstacles insurmontables.

Confiants dans l'efficacité des mesures prises, nous ne nous sommes point arrêtés, et alors que la plupart des puissances européennes se voyaient obligées de suspendre leurs manœuvres, nous avons pu continuer les nôtres.

Le pays est heureux d'apprendre qu'elles ont été menées à bonne fin. (Nouvelles marques d'assentiment).

Je loue hautement M. le général de Cools de la sagesse de ses dispositions : à la science du tacticien il a joint la sollicitude pour les hommes, sans laquelle il n'y a pas de bon chef d'armée.

Je félicite les collaborateurs qui l'ont si brillamment secondé.

Le succès ne nous fera pas perdre de vue les améliorations que nos formations de guerre réclament encore.

Déjà la loi du mois de juillet dernier, en transformant les régiments mixtes en régiments de réserve, a fait disparaître un grave défaut d'hétérogénéité. La loi que j'ai soumise aux Chambres sur les retraites proportionnelles, celle que je leur proposerai sur la révision des cadres nous permettront bientôt, je l'espère, de fortifier le commandement à tous les degrés. Nous nous préparons ainsi à la suprême expérience qui nous attend l'an prochain : celle des corps d'armée de réserve, entièrement constitués avec leurs états-majors et tous leurs services. (Marques d'assentiments).

Je souhaite la bienvenue à MM. les attachés militaires étrangers ; leur empressement à suivre nos manœuvres nous permet d'espérer qu'elles

avec Rosny.

Marcel l'aborda sur le seuil.

Entre, mon fils, lui dit le roi. Tu arrives bien : nous avons à causer avec M. de Rosny.

— Sire, permettez moi de vous demander un congé.

— Un congé ?... Au moment où ta compagnie m'est si nécessaire.

— L'affaire est importante pour moi et me tient fort à cœur. J'ai besoin de me rendre en Savoie.

— En Savoie ! Et moi qui voulais demain matin l'emmenner en voyage.

— Si c'est du côté des monts.

— Non pas, à l'opposé. C'est que tu ne connais pas les grosses nouvelles arrivées.

— Celles apportées par le capitaine Gargantua.

— Il y en a d'autres plus récentes et plus précises. La sédition menace dans les provinces de l'Ouest.

— Laffin disait vrai, pensa Marcel.

— Surtout dans celles où se trouvent les domaines où s'exerce l'influence des ducs de Bouillon, d'Épernon, de Thonars (la Trémoille), et du comte d'Auvergne.

— La conspiration éclaterait-elle déjà ! se dit encore notre officier.

— Limoges et plusieurs villes de Guyenne crient contre l'impôt de la pauvre ce droit d'un sou par livre, établi sur les denrées à leur entrée dans les cités. De plus, on fait croire au peuple que la gabelle va être établie dans un pays de « franc salé », c'est-à-dire dans la Guyenne, la Saintonge, et le Poitou. On dirait que l'on pousse

ne sont pas jugées par eux dénuées d'intérêts. Nous les remercions de la courtoisie avec laquelle ils s'acquittent de leur mission parmi nous. (Nouvelles marques d'assentiment).

Messieurs, portons un toast à M. le Président de la République, dont la présence ici demain clôturera avec éclat vos travaux. Les troupes se montreront dignes de l'honneur qui leur est fait et répondront à l'attente du chef de l'Etat.

Je bois à l'armée tout entière, sans distinction entre ses différentes branches ! A l'armée nationale !

**Toast du baron de Frédérick**

Attaché militaire russe

Je suis très honoré de prendre la parole au nom de tous mes collègues, pour apporter le témoignage de notre vive reconnaissance à ceux qui ont bien voulu nous admettre à ces importantes manœuvres que nous avons tous suivies avec le plus vif et sympathique intérêt. Je suis certain de traduire fidèlement la pensée de tous les attachés militaires étrangers qui sont présents ici, en disant qu'il rapporteront dans leur pays le souvenir ineffaçable des paroles qu'ils viennent d'entendre, et en portant en leur nom un toast chaleureux aux belles troupes du 12<sup>e</sup> corps et à leurs vaillants chefs, qui nous ont fait l'honneur de nous recevoir avec tant de cordialité et de courtoisie.

**INFORMATIONS**

**La Rentrée des Chambres**

C'est le 18 octobre qui, à moins d'incident imprévu, sera définitivement adopté par le gouvernement, ainsi que les délibérations antérieures des Ministres permettent de l'affirmer pour la rentrée des Chambres.

**Election sénatoriale du 18 septembre**

SAONE-ET-LOIRE

MM. Dulac républicain..... 766 élu  
De Lacrosette..... 523 —

**L'Alliance Franco-Russe**

Le *Salut public* reproduit l'interview du *Gaulois* sur l'alliance franco-russe. Il la fait suivre de ces lignes, dont nous laissons toute la responsabilité à notre confrère. Nous croyons que le diplomate italien se trompe, et les renseignements que nous tenons d'un personnage parfaitement autorisé, nous permettent de compléter les déclarations du *Gaulois*.

« Une convention militaire entre la France et la Russie a été signée à Aix-les-Bains, au cours du voyage du Président de la République. Depuis plusieurs mois, le projet d'une alliance offensive et défensive, prévoyant toutes les éventualités de guerre tant en Europe que dans les pays des autres parties du monde où de grandes puissances peuvent se rencontrer est discutée, mais ce qui avait retardé la signature de ce traité, c'est le rôle que la France entend jouer vis-à-vis de la Chine au cas d'un conflit anglo-russe aux Indes.

« Ce dernier fait expliquerait la présence à Aix-les-Bains, pendant le voyage présidentiel, de M. de Staal, ambassadeur de Russie à Londres. »

à une insurrection. J'entends rassurer la population et calmer toute cette effervescence.

— Sire, du moment qu'il ne s'agit point de guerre où vous auriez des dangers à courir, souffrez que j'aille en Savoie. Assez d'autres s'empresseront de vous accompagner.

— Oui bien. Cette affaire si personnelle te chante donc beaucoup.

— Oui, Sire, elle m'importe extrêmement.

— Ventre-saint-gris ! dit le roi en souriant, je ne connais que deux raisons pour lesquelles on entreprenne un voyage si prompt et si pressé. La première c'est quand il s'agit de sa mie. Quant à l'autre, demande à Rosny !

Le grave ministre parcourait des dépêches. Interpellé de la sorte, il répondit avec un air revêché et son ton sec ordinaire.

— Affaires d'Etat.

— Tu l'entendras, mon fils. J'espère que tu n'as rien à manigancer avec mon intrigant ennemi le Savoyard.

— Ah !... Sire...

— Il s'agit donc de ta mie !

Daignez vous souvenir de cette aventure mystérieuse arrivée il y a quatre ans.

— Ah ! la fille de ce digne chevalier du Bosc, que sur ta prière, Marcel, j'ai nommé conseiller à mon Parlement.

— Oui, Sire. Vous vous rappelez qu'il fut possible de suivre ses traces jusqu'à la frontière de Savoie.

(A suivre).

**Pilules Suisses.** Exigez le timbre de l'Etat Méfiez-vous des contrefaçons !

**Le Vice-amiral Rieunier**

Le vice-amiral Rieunier, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, qui a si bien réussi dans la mission de courtoisie que le gouvernement de la République lui avait confiée à Gênes, jouit dans la marine, où le courage militaire est une monnaie courante, d'une réputation de bravoure et de sang-froid au feu dont on cite plusieurs exemples.

Ses camarades parlent volontiers de sa participation à la campagne 1870-1871, et racontent notamment la façon héroïque dont il dirigea, pendant le siège de Paris, les travaux de construction d'un pont de bateaux que l'on jeta sur la Marne, un peu au-dessus de Charenton, quelque temps avant la bataille de Champigny.

L'amiral Rieunier était alors capitaine de frégate; il entreprit sous le feu de l'ennemi cette délicate opération de génie militaire. Il se tint, pendant toute une journée, sur le bord de la rivière, immobile et impassible, sa grande taille et sa corpulence servant de cible à l'ennemi qui ouvrit un feu terrible.

Le capitaine de frégate Rieunier eut un enseigne de vaisseau tué à côté de lui; mais il ordonna à tous les officiers et aux hommes qui l'entouraient de se dissimuler aux yeux de l'ennemi, pendant que lui restait seul debout, à l'admiration de toute l'armée.

Comme quoi, on peut être un excellent diplomate et un vaillant guerrier.

**Les pigeons voyageurs**

Les personnes étrangères à la colombophile, qui ont pu croire, jusqu'ici, que le goût d'élever des pigeons voyageurs n'était qu'un goût frivole, et n'avait d'autre but qu'un amusement banal et propre seulement à relever l'éclat de nos fêtes publiques, par de grands lâchers, pourront se convaincre de l'importance que peut avoir en temps de guerre, un service de correspondance aérienne, en lisant le compte-rendu des manœuvres de l'escadre de la Méditerranée où, pour la première fois, on a fait usage des pigeons voyageurs.

Le vice-amiral Lespès vient d'adresser de chaleureuses félicitations aux Sociétés du littoral qui avaient fourni les pigeons, lesquels ont permis de correspondre sûrement et très rapidement de l'escadre qui livrait combat en pleine mer aux forts du littoral. Les résultats ont été on ne peut plus satisfaisants, par suite concluants.

**AU DAHOMEY**

Londres, 16 septembre.

La colonne expéditionnaire est arrivée le 14 au matin à Dogba par les routes ouvertes dans les forêts par les indigènes nos alliés. Elle est installée dans un camp sablé sur une colline. La position est superbe et salubre.

La cavalerie, ne pouvant atteindre Dogba par terre, à cause d'une crue subite des eaux, rejoindra facilement sur des bateaux plates-formes ingénieusement construits, et que les canonnières remorqueront.

L'expédition est merveilleusement organisée. Elle est accompagnée de près de 4,000 porteurs et de plus de 100 grandes pirogues dont quelques-unes peuvent contenir 100 soldats avec leurs bagages.

Les populations riveraines de l'Onémé ainsi que tout le Dékamé ont fait leur soumission. Il règne une grande terreur sur tous les points.

A Abomey, des dissensions violentes ont éclaté entre les partisans de la paix et ceux de la guerre.

Tout fait présager un succès complet. Ces résultats inespérés ont été obtenus grâce à l'accord parfait des autorités civiles et militaires et font, de l'avis général, le plus grand honneur au colonel Dodds et à l'ex-gouverneur, M. Ballot.

**Accident aux manœuvres**

Angers, 19 septembre.

Un singulier accident est arrivé le 15, aux grandes manœuvres.

Un soldat nommé Thouin, de la 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon du 135<sup>e</sup> en a été victime. Il avait été placé, ainsi que trois de ses camarades, dans un chemin avec l'ordre de ne laisser passer aucun ennemi.

Un détachement de hussards, commandé par un officier arrive sur eux. Les fantassins exécutent des feux de salve, les cavaliers, lancés au galop, continuent d'avancer, l'officier en tête. Les fantassins croisent la baïonnette.

Les hussards arrivent à une dizaine de mètres des fantassins. Le peloton s'arrête, mais l'officier ne peut maîtriser son cheval, qui renverse le soldat Thouin. Celui-ci reçoit à la figure un violent coup de pied, perd le sang par une large blessure et reste étendu à terre sans connaissance. Ses camarades le relèvent, lui lavent le visage et le soignent.

A ce moment, un général de brigade s'avance et s'enquiert de ce qui se passe. Le blessé déclare qu'un moment où l'officier est arrivé sur lui il a relevé sa baïonnette mais n'a pu se garer à temps.

Quant à l'officier, il s'est borné à dire que son cheval était emporté.

D'après les règlements militaires, deux troupes ennemies pendant les manœuvres, ne doivent pas, paraît-il, s'approcher l'une de l'autre à plus de cinquante mètres. On peut se demander pourquoi l'officier n'a pas fait arrêter son peloton à cette distance.

L'état du blessé est grave.

**La Situation à Carmaux**

Carmaux, 16 septembre.

La journée d'aujourd'hui a été marquée par un incident qui a failli avoir de grosses conséquences.

A une heure devaient avoir lieu les obsèques civiles d'un ouvrier verrier, le nommé Jean Delrieu; la plupart des mineurs grévistes et un certain nombre de verriers, au total trois mille personnes environ, s'y étaient rendus. En tête du cortège, marchait deux mineurs grévistes, portant le premier une hampe cravatée de noir, l'autre un drapeau tricolore enroulé dont on voyait seulement le rouge.

Arrivé devant la caserne de gendarmerie, le commissaire de police, ceint de son écharpe, s'avança, accompagné de huit gendarmes, et intima l'ordre au porteur du drapeau tricolore de faire disparaître l'emblème. M. Duc-Quercy demanda en vertu de quelle loi le commissaire de police donnait cet ordre. Le commissaire répondit: « Parce que le drapeau est rouge. » M. Duc-Quercy lui dit: « Vous vous trompez, le drapeau est tricolore. »

Effectivement on montra au commissaire les couleurs bleues et blanches. Le commissaire voulut alors faire déployer le drapeau en entier, M. Duc-Quercy s'y refusa. Le commissaire demanda alors le nom des porteurs pour dresser contravention. Jusque-là la foule avait été assez calme, mais alors elle se mit à huer le commissaire et les gendarmes, qui durent rentrer dans la caserne.

Le cortège continua sans incident sa route vers le cimetière. Il fut rejoint peu après par le député Baudin.

Dans l'enceinte du cimetière, un autre drapeau rouge, qu'on était allé quérir exprès, a été déployé. Des discours ont été prononcés par les citoyens Baudin et Duc-Quercy et salués par les cris de: « Vive la Révolution sociale! »

A part cet incident, la journée s'est passée dans un calme complet. M. Millerand est parti ce matin; il a promis de voir, dès sa rentrée à Paris, le ministre de l'intérieur, pour lui demander d'intervenir énergiquement dans le conflit. S'il s'y refuse, il a déclaré être prêt à l'interpeller dès la rentrée de la Chambre.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

Le Journal du Lot ne paraîtra pas le 22 Septembre.

**Fête nationale du 22 septembre**

Le maire de Cahors, adresse à ses concitoyens l'appel suivant:

Chers Concitoyens,

La France va célébrer la date à jamais mémorable du 22 septembre 1792.

La municipalité de Cahors est assurée de répondre à vos vœux en s'associant à la pensée du gouvernement et s'efforçant d'entourer de tout l'éclat dont elle est digne la manifestation patriotique qui se prépare.

Habitants de Cahors,

Rendons hommage à nos glorieux ancêtres en nous unissant tous dans un même sentiment de reconnaissance.

Rivalisons de zèle et d'ardeur.

Que le souvenir de cette grande journée inspire notre patriotisme et fasse éclater à tous les yeux notre attachement à la République.

Vive la France! Vive la République!

Le Maire de Cahors,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
J.-H. COSTES.

\* \* \*

**PROGRAMME**

Le maire de la ville de Cahors, Vu les paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, d'accord avec les autorités compétentes,

ARRÊTE:

Article 1<sup>er</sup>. — La fête nationale du 22 septembre sera annoncée par des salves et par la sonnerie des cloches, le 21 à 7 h. du soir et le 22 à 7 h. du matin.

Art. 2. — Le 21, à 8 h. du soir, la musique, les tambours et clairons du 7<sup>e</sup> de ligne donneront une retraite aux flambeaux en suivant le parcours habituel.

Art. 3. — Le 22, à 8 h. du matin, il sera fait aux indigents une distribution de pain et de viande, au Bureau de bienfaisance, par les soins de la commission administrative.

Art. 4. — Place Thiers, à 3 h. du soir: 1<sup>o</sup> Course aux ânes (2 tours).

1<sup>er</sup> prix, 12 fr.; 2<sup>e</sup>, 8 fr.; 3<sup>e</sup>, 4 fr.; (le dernier prix pourra être réservé.)

2<sup>o</sup> Course aux ânes attelés (3 tours).

1<sup>er</sup> prix, 12 fr.; 2<sup>e</sup>, 8 fr.; 3<sup>e</sup>, 4 fr.; (le dernier prix pourra être également réservé.)

Place Thiers, à 4 h. — Mat de Cocagne.

1<sup>er</sup> prix, une montre en argent; 2<sup>e</sup>, un porte-monnaie avec une pièce en or; 3<sup>e</sup>, un gaudchaux (costume complet); 4<sup>e</sup>, une surprise.

Art. 5. — Allées Fénélon. — A 5 h., courses à pied.

1<sup>re</sup> course (jeunes gens de 15 ans et au-dessus — trois tours).

1<sup>er</sup> prix, 8 fr.; 2<sup>e</sup>, 6 fr.; 3<sup>e</sup>, 4 fr.; 4<sup>e</sup>, 2 fr.

2<sup>e</sup> course (enfants de 10 à 15 ans — 2 tours.)

1<sup>er</sup> prix, 5 fr.; 2<sup>e</sup>, 4 fr.; 3<sup>e</sup>, 3 fr.; 4<sup>e</sup>, 2 fr.; 5<sup>e</sup>, 1 fr.

3<sup>e</sup> course (course d'honneur avec obstacles — 2 tours).

1<sup>er</sup> prix, 10 fr.; 2<sup>e</sup>, 6 fr.; 3<sup>e</sup>, 4 fr.

Les concurrents pour les courses aux ânes, le mat de cocagne et les courses à pied, devront se faire inscrire avant le 22 septembre, à midi. Ils devront se présenter sur la piste dans une tenue correcte.

Art. 6. — Les édifices communaux, les églises paroissiales, l'Hôtel-de-Ville, le monument Gambetta, le square, et les allées Fénélon, seront pavoisées dès le matin et illuminés à la chute du jour.

Art. 7. — A 8 h., concert militaire avec le concours de l'Orphéon, sur les allées Fénélon.

Art. 8. — A 9 h. 1/2, bal champêtre sur les allées Fénélon.

Le maire invite ses concitoyens à pavoiser et illuminer leurs maisons.

Il croit devoir rappeler qu'il est interdit de tirer des fusées à moins de 50 mètres de toute habitation et de faire partir des pétards ou autres pièces d'artifice, au milieu des agglomérations de personnes.

En l'Hôtel-de-Ville, le 19 septembre, 1892.

**Dîner aux Ambassadeurs**

On nous prie d'insérer la note suivante:

Un groupe de républicains voulant célébrer le glorieux centenaire de la proclamation de la République a décidé de faire un banquet intime, servi dans les salons de l'hôtel des Ambassadeurs, à 6 heures du soir, jeudi.

On s'inscrit dès maintenant au café Tivoli.

La souscription sera irrévocablement close le mercredi 21, à minuit.

Prix de la cotisation: Cinq francs.

\* \* \*

Nous sommes loin, comme on voit, du Banquet démocratique et éminemment populaire à 2 fr., dont on avait conçu le projet et qui n'aurait pas été le moindre attrait de ce Centenaire de l'émancipation populaire. Nous regrettons qu'il n'ait pu être mené à bonne fin, et nous remercions sincèrement les représentants du peuple et de l'autorité municipale qui avaient accepté de grand cœur cette idée, réalisant si bien la devise républicaine: Égalité, Fraternité.

**Passage de troupes**

Samedi soir, sont passés dans notre gare neuf trains supplémentaires ramenant les troupes du 17<sup>e</sup> corps d'armée qui viennent de prendre part aux grandes manœuvres du Poitou.

Voici comment ils se sont répartis:

1 h. 51 m., génie; 5 h. 29, soldats d'infanterie de Foix; 6 h. 24, cavalerie de Montauban; 6 h. 57, infanterie de St-Gaudens; 7 h. 27, infanterie de Foix; 8 h. 19, quartier général de la division; 10 h. 26, artillerie de Toulouse; 10 h. 51, état-major de brigade d'infanterie; 11 h. 19, cavalerie de Montauban.

**Accident mortel**

Un terrible accident s'est produit hier soir au magasin des Tabacs.

Les ouvriers étaient en train de goûter, lorsqu'une balle de tabac du poids de 4 ou 500 kilos est tombée sur l'un d'eux, le nommé Barthes, demeurant à Labarre, et l'a littéralement écrasé.

Ce malheureux, qui est père de 4 enfants, a été retiré dans un état pitoyable. Il respirait encore, mais il est mort vingt minutes après.

**Fausse monnaie**

Il y a quelques jours qu'il circule des pièces fausses de 20 fr. au millésime de 1867 et à l'effigie Napoléon III. Ces pièces ont le poids et le son normaux; pour les reconnaître, il faut racler sur un corps dur: alors la légère couche d'or dont elles sont revêtues est enlevée et le métal blanc apparaît.

**Une excellente mesure**

Le Ministre de la Guerre, à l'occasion du centenaire de Valmy, a invité les commandants de corps d'armée à renvoyer dans leurs foyers, avec leur classe, les hommes qui devaient être maintenus sous les drapeaux, conformément à l'article

47 de la loi du 16 juillet 1889, pendant un nombre de jours égal à celui des journées de prison qui leur ont été infligées.

Exception sera faite toutefois pour ceux qui auraient été punis pour des motifs d'une gravité exceptionnelle.

**La comète de 1892**

La comète découverte en Amérique par M. Brooks le 29 août dernier grandit rapidement d'éclat et va devenir visible à l'œil nu.

Elle glisse de la pointe sud-est du Cocher à la constellation des Gémeaux, vers les deux belles étoiles Castor et Pollux, au-dessous desquelles elle se trouvera dans les premiers jours d'octobre.

Son éclat sera alors quatre ou cinq fois plus grand que celui du jour de la découverte.

Cette partie du ciel sera levée, le 20 septembre, à minuit, le 30, à onze heures vingt, le 10 octobre, à dix heures quarante.

**Vendanges**

Les vendanges sont commencées à Cahors. La qualité promet d'être bonne et les vins justifieront une fois de plus la réputation des vins de la comète.

**Arrestation**

La police a mis en état d'arrestation le nommé Giraud, natif de l'Ariège, pour vagabondage et avoir tenu un jeu de hasard sur la voie publique.

**Foire de Cahors**

La foire du 17 septembre n'a pas été importante.

Bœufs ou vaches amenés, 280 environ. Le cours des gras a été de 29 à 32 fr. les 50 kilos. Le cours des attelages est un peu en baisse.

Moutons ou brebis en vente, 380 environ. Les gras étaient livrés à raison de 50 à 60 centimes le kilo. Les brebis pour l'élevage étaient peu recherchées.

Porcelets en vente, 200 environ vendus à raison de 15 à 30 fr. la pièce, selon grosseur.

Blé en vente, 250 hectolitres, vendus 240; prix moyen, 18 fr. l'hectolitre.

Maïs en vente, 200 hectolitres, vendus 140; prix moyen, 13 fr. l'hectolitre.

Pommes de terre, 115 hectolitres, vendus à raison de 4 fr. l'hectolitre.

Volailles grasses livrées à raison de 70 à 75 centimes le demi-kilo; canards, de 50 à 60 centimes la livre; œufs, de 70 à 80 centimes la douzaine.

Raisins de vendange, de 25 à 30 centimes le kilo.

**Catus**

Un congrès d'électeurs républicains s'est réuni dimanche à Catus, sous la présidence de M. Rey, député, à l'effet de désigner le candidat au conseil général, en remplacement de M. Brugalières. Six candidats se trouvaient en présence: MM. L. Brugalières, aîné, Jordanet, conseiller municipal à Labastide-du-Vert, le docteur Faurie, maire de Francoulès, Roques, propriétaire à Gigouzac, Paul Cambornac, notaire à Catus, Henri de Valon, avocat, conseiller municipal de Catus.

Deux tours de scrutin ont été nécessaires. Ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour:

MM. Brugalières.....	68 voix.
Jordanet.....	42
Faurie.....	17
Roques.....	11
Cambornac.....	10
De Valon.....	1

Au second tour, MM. Faurie, Roques, Cambornac et de Valon se sont désistés.

MM. Brugalières a obtenu... 101 voix.

Jordanet..... 47

M. Brugalières a été proclamé candidat à l'élection du 2 octobre.

**Loupiac**

L'épouse Cambonie, en vaquant à ses occupations, est tombée dans une citerne d'où elle n'a pu sortir, et lorsqu'on l'a retirée, ce n'était plus qu'un cadavre.

**Dégagnac**

Samedi, au passage du train 16, à Dégagnac, des pierres furent lancées sur un wagon de 1<sup>re</sup> classe. Un carreau vola en éclats; il n'y a pas eu heureusement d'accident de personne. On espère découvrir l'auteur du délit.

**AVIS**

Le sieur BOISSIÈRES Jean, aux Durands, commune de Cahors, prévient le public qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter, sans son consentement, sa femme Louise LAFON, actuellement hors du domicile conjugal.

**VENDANGE A VENDRE**

1<sup>re</sup> QUALITÉ

De plants américains: 30 fr. les 100 kilos. De plants français: 35 fr. les 100 kilos. A voir ramasser sur place.

S'adresser au propriétaire V. COMBES, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE NATIONALE du 22 Septembre 1892

A l'occasion de la Fête Nationale du 22 septembre 1892, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits prévus par son tarif spécial G. V. n° 2, délivrés le Mardi 20 au Dimanche 25 septembre, ces deux jours inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 26 septembre.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

A l'occasion de la Fête Nationale du 22 septembre, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Haute-Vienne pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen le Mardi 20 septembre à 6 h. 30 soir.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 27 septembre à 2 h. soir.

Prix des places, aller et retour : (Timbre-quittance de 0,10 c. non compris.)

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, La Mothe-Fénélon, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile et stations intermédiaires, à Paris : 2° classe, 45 fr.; 3° classe, 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Cazoullès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressegue, Mussidan, Soubie, Beaumont, Ribérac, Périgueux, St-Perdoux-la-Rivière, La Coquillette et des stations intermédiaires, à Paris : 2° classe, 36 fr.; 3° classe, 25 fr.

De Coussac-Bonneval, Beynac, Bussière-G., Saillat-Chassenon, Aix-et-Vienne, Eymoutiers, St-Priest-Taurion et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2° classe, 30 fr.; 3° classe, 20 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 19 septembre à 6 h. du soir.

Voyage circulaire en Bretagne à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans d'accord avec celle de l'Ouest, vient d'adopter de nouvelles mesures en vue de faciliter les excursions en Bretagne.

Il est délivré dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 fr. en 1° classe et de 50 fr. en 2° classe, des Billets circulaires, valables 30 jours, comprenant la tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-Servan, Dinard, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours à son retour à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 %, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

SUCRAGE DES VENDANGES

SUCRE cristallisé de Canne, de betterave, massé (dit sucre de maïs), en pains, concassé,

par sacs de 50 kilos. RAISINS de Corinthe. (Expédition minimum : Un wagon au moins.) Vente exclusive au Commerce de gros. Demander prix par lettres ou télégrammes à : FREDON, Courrier — Limoges.

AUDOUARD

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1er juillet 1892)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns include station names (PARIS, BRIVE, SOUILLAC, CAZOULÈS, etc.), departure/arrival times, and train types (OMNIBUS, EXPRESS).

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns include station names (TOULOUSE, MONTAUBAN, CAUSSADE, etc.), departure/arrival times, and train types (EXPRESS, OMNIBUS).

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns include station names (CAHORS, Mercuès, Arrêt Bonelle, etc.), departure/arrival times, and train types (Omibus, Poste, Omnibus).

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns include station names (PARIS, BORDEAUX, LIBOS, etc.), departure/arrival times, and train types (Poste, Omnibus, Omnibus).

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns include station names (CAHORS, Cabessut, Arcambal, etc.), departure/arrival times, and train types (Omibus, Omnibus, Omnibus).

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns include station names (CAPDENAC, Lamadelle, Tournac, etc.), departure/arrival times, and train types (Omibus, Omnibus, Omnibus).

Sucrage des Vendanges

MM. J. CANGARDEL et Fils, ont l'honneur d'informer les propriétaires et vigneron, qu'ils trouveront, comme les années précédentes, dans leurs entrepôts situés à Cahors, rue de la Liberté, Sucres cristallisés et raffinés, avec le bénéfice des droits réduits.

On trouvera, en outre, sucre de maïs et raisins secs nouveaux, le tout de premier choix.

NOTA. — Les prix des raisins secs sortant hors de la ville, sont diminués de 10 francs par 100 kilos.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires

ou un exemplaire gratuit à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1re série

A LOUER

Joli jardin avec petite maison Faubourg Cabessut S'adresser à M. MOUSSET, ancien notaire, ou à M. LACOSSE, avoué.

GUERISON Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc. MÈME DES PLAIES, ULCÈRES, VARICÈLES considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ La belle Propriété Vignoble de Mercadal, par Pélagoy à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.